



**CONCERTATION PUBLIQUE
DU 22 JUIN
AU 17 JUILLET 2015**

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION PUBLIQUE

Les objectifs de la concertation publique

La démarche de concertation publique, qui s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article L300-2 du Code de l'Urbanisme, est une étape essentielle dans la réalisation du projet.

Elle se déroule **du 22 juin au 17 juillet 2015** et a pour objectifs :

- d'informer le plus largement possible tous ceux qui peuvent être concernés par le projet : riverains, usagers...
- d'écouter les avis de chacun et de rechercher une cohérence des préoccupations de chacun des acteurs concernés par le projet,
- de connaître l'avis de l'ensemble des entités concernées sur l'opportunité de réaliser tout ou une partie du projet,
- de dialoguer pour enrichir le projet d'aménagement par l'implication des riverains et des usagers dans le projet.

À l'issue de la concertation, la DiRIF :

- effectuera un bilan de la concertation,
- répondra aux observations du public,
- réajustera le projet.



COMMENT S'INFORMER ?

→ Un dossier de concertation

présentant les enjeux et les caractéristiques du projet d'aménagement de la RN6 au niveau du pont et de la gare de Villeneuve-Saint-Georges est consultable :

- à la **Maison des Projets** de Villeneuve-Saint-Georges (27 rue de Paris)
- à la **Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme** (22 rue Balzac)
- en ligne, sur le **site Internet de la DiRIF**
www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

→ **Des expositions publiques** sont organisées à la Maison des Projets et à l'Hôtel-de-Ville pendant la durée de la concertation publique.

COMMENT PARTICIPER ?

- Une réunion publique est organisée **le mercredi 24 juin 2015 à 19h au Foyer Jean Cocteau, 8 avenue Carnot à Villeneuve-Saint-Georges.**
- Deux registres sont mis à disposition pour accueillir les avis et remarques des riverains et usagers :
 - à la Maison des Projets,
 - à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme.
- Une **adresse mail** dédiée a également été créée : rn6-vsg-dirif@developpement-durable.gouv.fr



DIAGNOSTIC : LES DYSFONCTIONNEMENTS DE CIRCULATION

La RN6, dans le secteur du pont de Villeneuve-Saint-Georges, connaît des niveaux de trafic extrêmement importants, provoquant une forte congestion du réseau routier, jusqu'à saturation en heures de pointe.

Le pont de Villeneuve-Saint-Georges est le seul qui traverse la Seine sur près de 12 km. Il est également un point de passage important pour les usagers de la gare située à moins de 300 mètres au nord de la tête de pont sur la RN6.



Constats :

- Le réseau est saturé
- La cohabitation des différents modes de transport (voitures, bus, poids lourds) est difficile
- Les remontées de file très importantes gênent la circulation sur la RN6 et dans tout Villeneuve-Saint-Georges
- Les traversées piétonnes sont dangereuses et désordonnées

LES 3 SECTEURS DE DYSFONCTIONNEMENTS

1. Carrefour RN6 / RD136 - tête de pont

Demande en tourne-à-gauche vers Villeneuve-le-Roi très importante :

- mouvements directs vers Paris réduits à 1 file,
- saturation de la RN6 et des rues adjacentes,
- contournement de la zone par les rues de Villeneuve-Saint-Georges qui deviennent encombrées.

2. Carrefour RN6 / Avenue de la République - Place Sémard

Gestion par priorité à droite inadaptée à la charge du carrefour et comportements pénalisants devant la gare :

- manque de lisibilité des échanges,
- traversées piétonnes dangereuses,
- difficulté de retournements des bus,
- remontées de file importantes sur les voiries communales,
- perte de capacité d'écoulement de la RN6.

3. Carrefour RN6 / Avenue de Melun

Manque de capacité du tourne-à-gauche et mauvaise programmation des feux tricolores :

- remontées de file sur la RN6 gênant l'écoulement des mouvements directs vers le sud.





LE PROJET

Les aménagements proposés sont localisés :

- Au niveau de la tête de pont, entre la RN6 et la RD136
- Sur la place Sémard
- Au carrefour RN6 / Avenue de Melun

Des aménagements pour quoi ?

- Réorganiser et fluidifier la circulation dans cette zone contrainte
- Améliorer l'intégration de la RN6 dans le contexte urbain
- Renforcer la sécurité des usagers du pôle multimodal
- Faciliter la desserte de la gare SNCF par les bus

Place Pierre Sémard

Aménagement d'un giratoire pour faciliter les demi-tour des bus et sécuriser les traversées des piétons

Dans le sens nord-sud

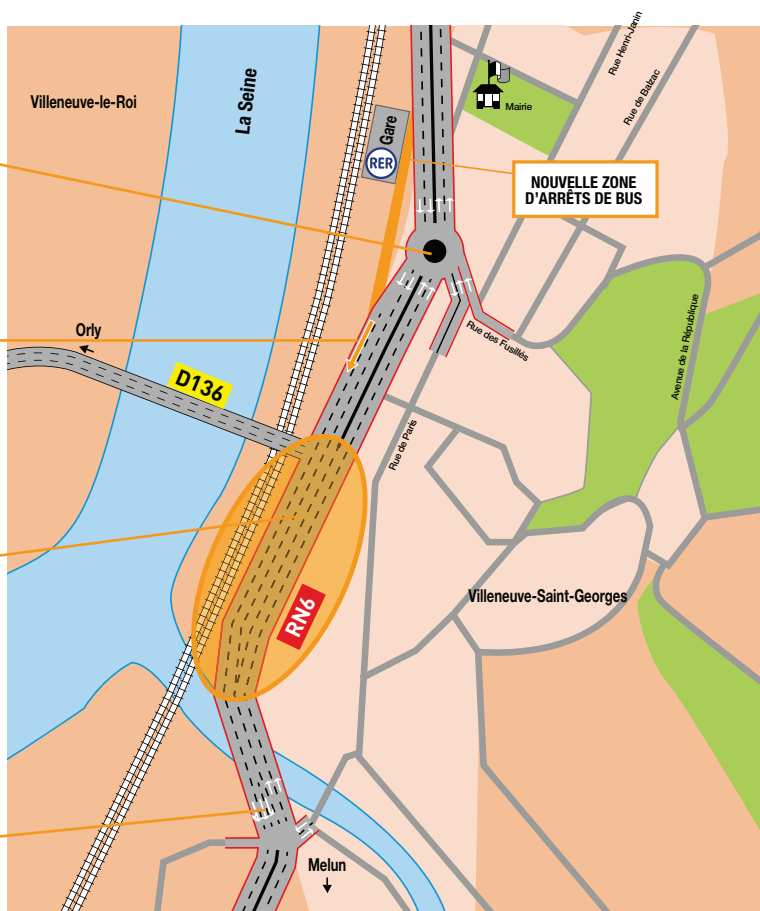
Création d'une troisième voie pour tourner à droite

Au niveau de la tête de pont, deux possibilités d'aménagements :

- Fermeture du tourne-à-gauche OU
- Maintien du tourne-à-gauche avec adaptations

Carrefour RN6 / Avenue de Melun

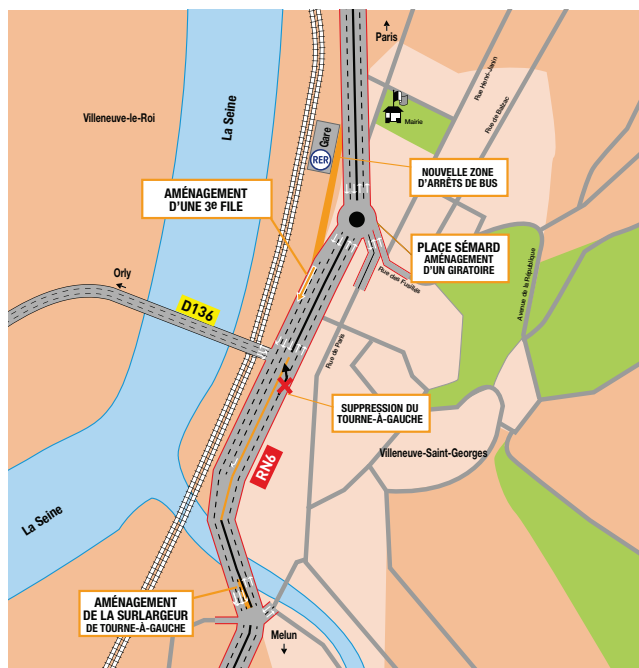
Allongement de la voie de stockage pour tourner à gauche





FOCUS SUR LA TÊTE DE PONT

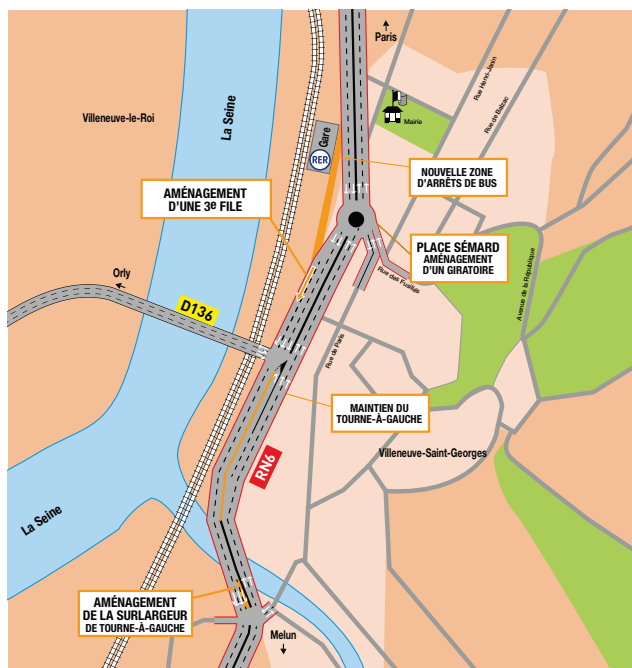
Deux variantes sont possibles



→ La suppression du tourne-à-gauche

Les véhicules venant du Sud par la RN6 font demi-tour place Sémard puis tournent à droite pour se diriger vers Villeneuve-le-Roi.

Le giratoire place Sémard et la troisième voie dans le sens Nord-Sud pour le tourne-à droite peuvent supporter le trafic supplémentaire au Nord de la tête de pont.



→ Le maintien du tourne-à-gauche

Le fonctionnement actuel est légèrement modifié pour donner plus de temps de vert aux véhicules de la RN6 tournant à gauche vers Villeneuve-le-Roi et par l'aménagement d'un séparateur pour empêcher ces usagers de bloquer ceux qui continuent tout droit.

Projet sans tourne-à-gauche



Existant



Projet avec tourne-à-gauche

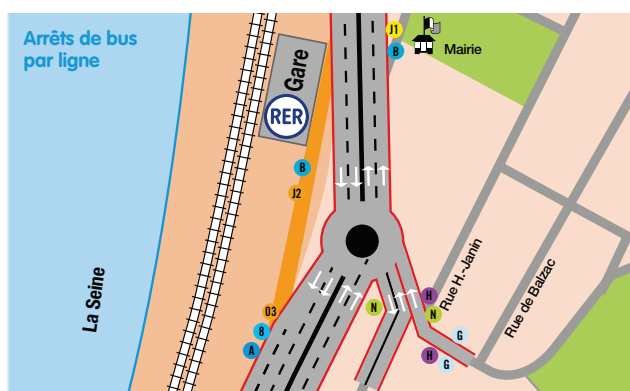
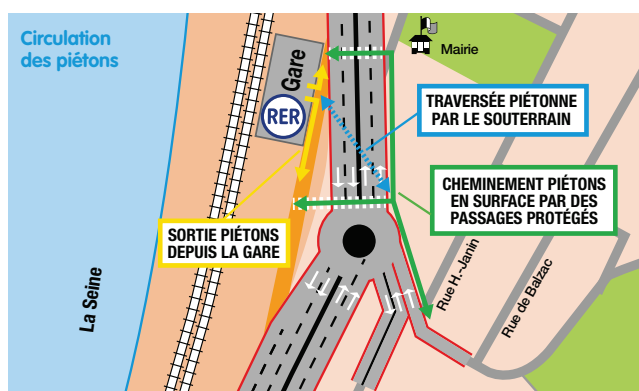




FOCUS SUR LA PLACE SÉMARD

Place Sémard : une circulation organisée et sécurisée vers une meilleure intégration urbaine

- Aménagement d'un giratoire place Sémard
- Redéfinition des arrêts et création d'une zone réservée aux bus devant la gare pour renforcer l'intermodalité et l'accessibilité de celle-ci
- Sécurisation des circulations piétonnes



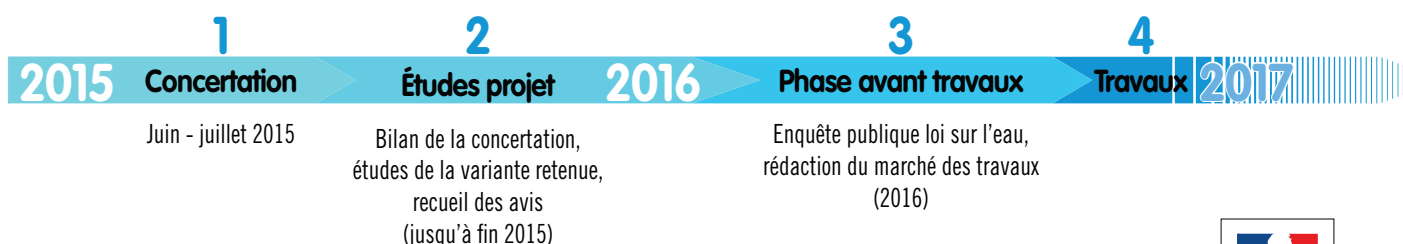
Projet



Existant

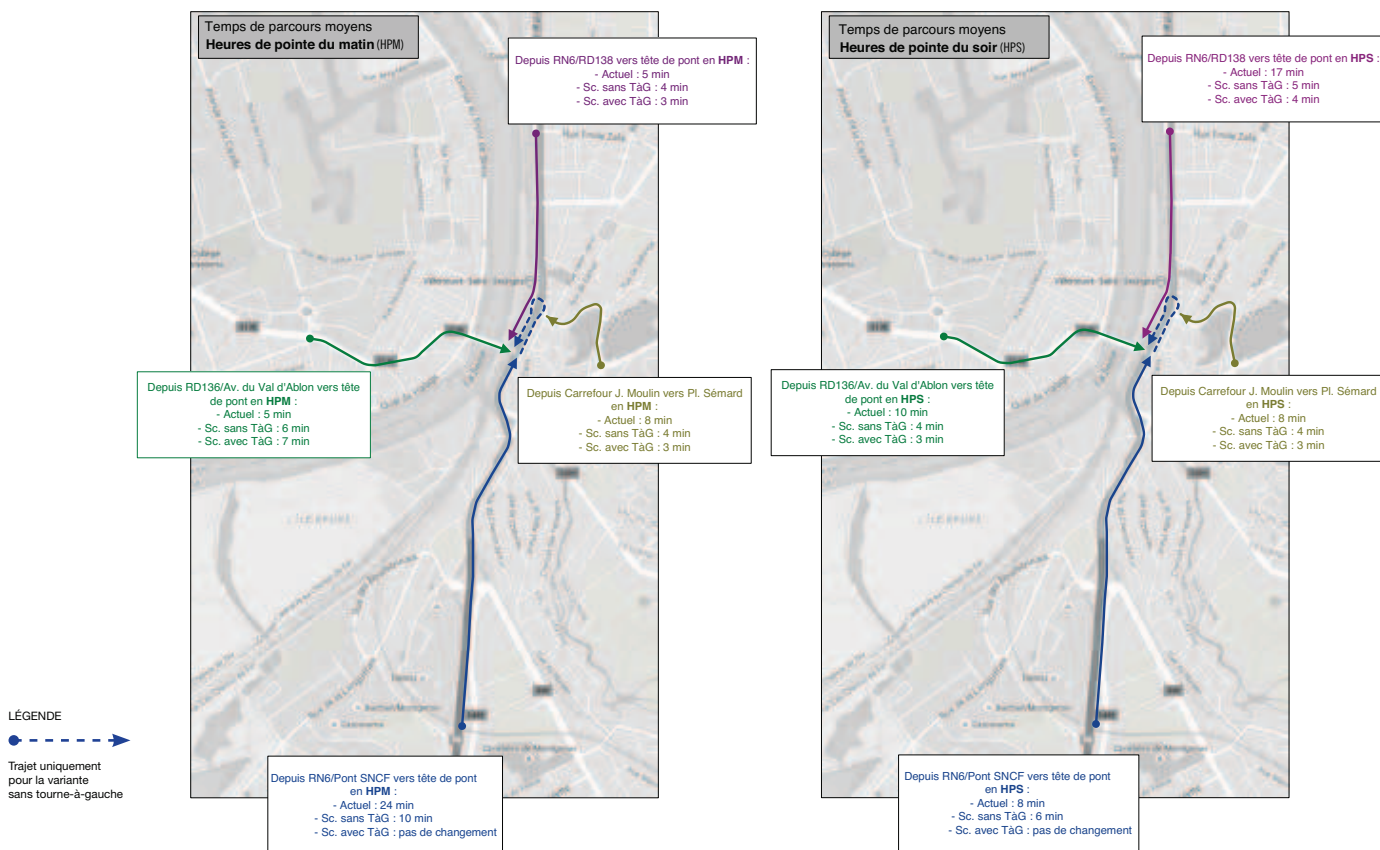


CALENDRIER DES TRAVAUX





COMPARAISON DES VARIANTES



	Variante sans tourne-à-gauche	Variante avec tourne-à-gauche
Mobilité	La création de traversées piétonnes au niveau de la gare RER permet des échanges facilités et sécurisés entre le centre-ville et la gare. Ces traversées viennent compléter les traversées des souterrains. La réorganisation des arrêts de bus sur la place Pierre Sémard conduit à une meilleure desserte du pôle gare de Villeneuve-Saint-Georges.	
Efficacité et temps de parcours	L'aménagement améliore la fluidité de la RN6, notamment pour les véhicules venant de l'Essonne mais augmente le trafic au niveau de la place Pierre Sémard et réduit le gain de temps des autres usagers. Dans le sens nord-sud venant de la place Pierre Sémard, le trafic entre la place et le pont est augmenté par la suppression du tourne-à-gauche. Le système global permet une diminution des files d'attente, du flux de shunt dans le centre-ville et une diminution des temps de parcours. La somme de tous ces gains de temps individuels pendant l'heure la plus chargée de matin et l'heure la plus chargée du soir est de : 670 heures.	Le fait de ne pas fermer le tourne-à-gauche ne reporte pas de véhicules sur la place Pierre Sémard. Le cycle de feux au niveau du pont est légèrement amélioré mais ne résout pas totalement la problématique des usagers souhaitant rejoindre Villeneuve-le-Roi. Enfin, l'aménagement améliore notamment la fluidité de la RN6 dans le sens nord-sud. Le temps de parcours en venant de la place Pierre Sémard est diminué, celui en venant de l'Essonne est maintenu par rapport à l'existant. La somme de tous ces gains de temps individuels pendant l'heure la plus chargée de matin et l'heure la plus chargée du soir est de : 400 heures.
Qualité de l'air et nuisances sonores	L'augmentation du trafic entre la place Pierre Sémard et le pont augmente les nuisances. La diminution des freinages, accélérations aurait tendance à diminuer cet effet. Par contre entre l'avenue de Melun et le pont, la baisse de la congestion réduit les nuisances.	L'aménagement n'induit pas d'impact significatif sur la qualité de l'air et les nuisances sonores. Le maintien de la congestion au sud du carrefour du pont est compensé par l'amélioration des conditions de circulation place Pierre Sémard.
Coût	Le coût des travaux est similaire : 3 M€	
Travaux	La durée, la complexité et la gêne occasionnées par les travaux sont similaires.	